



Décision du Conseil fédéral du 29 avril 2020: octroi de deux extensions de concession au droit d'exploiter des jeux de casino en ligne

Art. 11 al. 2 de la loi sur les jeux d'argent (LJAR; *RS 935.51*)

Lors de sa séance du 29 avril 2020, le Conseil fédéral a décidé d'octroyer une extension de concession au droit d'exploiter des jeux de casino en ligne aux maisons de jeu suivantes:

Casinò Lugano

1. Requérante: Casinò Lugano SA
2. Lieu d'implantation: Via Stauffacher 1, 6900 Lugano
3. Forme juridique de la requérante: société anonyme
4. Actionnariat au moment du dépôt de la demande: 65,7 % Città di Lugano; 28,8 % Casinos Austria (Swiss) AG; 5,5 % actionnaires minoritaires
5. Capital-actions: 7 millions de francs

Casino Meyrin

1. Requérante: Casino du Lac Meyrin SA
2. Lieu d'implantation: Route de Pré-Bois 20, 1215 Genève 15
3. Forme juridique de la requérante: société anonyme
4. Actionnariat au moment du dépôt de la demande: 60 % Ispar Holding SA; 40 % Compagnie européenne de Casinos
5. Capital-actions: 10 millions de francs

19 mai 2020

Commission fédérale des maisons de jeu